

**PROCÈS-VERBAL
DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE
TENUE LE 9 MAI 2022 À 19H00**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil municipal, tenue le 9 mai 2022 à 19H00, à la salle municipale, sise au 1028, rang de l'Église à Saint-Eugène.

Monsieur le Maire Gilles Beaugard préside la séance et les conseillers suivants sont présents:

Siège #1	Marc Antoine Leduc	Siège #2	Yannick St-Onge
Siège #3	Dominic Turcotte	Siège #4	Albert Lacroix
Siège #5	Louiselle Trottier	Siège #6	Norman Heppell

Tous formant quorum

La Directrice générale Maryse Desbiens est aussi présente à cette séance extraordinaire.

Il est 19H00, le Maire Gilles Beaugard déclare la séance ouverte.

Tous les conseillers ont reçu par courriel leur avis de convocation pour cette réunion extraordinaire le 4 mai 2022.

97-22

1- ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour a été remis à chacun des membres du conseil.

Il est proposé par Marc Antoine Leduc, appuyé par Dominic Turcotte et résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour tel que présenté

ORDRE DU JOUR

- 1- Adoption de l'ordre du jour;
- 2- Dépôt du projet de soccer et du boisé à la SM au fonds de la ruralité;
- 3- Dossier évaluateur;
- 4- Mandat à Laboratoire GS pour l'étude géotechnique et de caractérisation des sols au montant de 126 197.16 \$ plus taxes;
- 5- Varia
- 6- Levée de l'assemblée

ADOPTÉ

98-22

2- DEMANDE D'AIDE FINANCIÈRE AU FONDS DE LA RURALITÉ

Considérant que le tournoi de soccer a lieu à Saint-Eugène cette année et que nous devons faire l'achat d'estrade, de luminaire et mettre aux normes le terrain;

Considérant que ce tournoi touche pour plusieurs municipalités;

Considérant que la municipalité désire créer un genre de halte routière sur le terrain boisé de la salle municipale et d'y aménager un parc;

Considérant que ces projets sont admissibles au *Fonds de la ruralité*;

En conséquence,

Il est proposé par Louiselle Trottier

Il est appuyé par Dominic Turcotte

et résolu à l'unanimité des conseillers présents de demander une aide financière au montant de 20 701.50 \$ pour le volet 1, terrain de soccer et de 7 310.81 \$ pour le volet 2, le boisé Saint-Eugène au Programme sur le *Fonds de la Ruralité* pour Saint-Eugène.

Il est également résolu d'autoriser la Directrice générale à signer, pour et au nom de la municipalité, tout document se rapportant à cette demande.

ADOPTÉ

99-22 3- ENGAGEMENT D'UN ÉVALUATEUR

Considérant que le conseil désire demander à un évaluateur indépendant une contre-expertise pour l'évaluation du lot 5 465 890

Il est proposé par Marc Antoine Leduc

Il est appuyé par Yannick St-Onge

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents de donner le mandat à la Firme GMA consultants évaluateur agréé pour vérifier ce dossier et nous donner un prix pour l'évaluation;

ADOPTÉ

100-22 4- MANDAT POUR UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE ET DE CARACTÉRISATION

Considérant que la Municipalité de Saint-Eugène a procédé à un appel d'offres public pour la réalisation d'une étude géotechnique et de caractérisation des sols dans le cadre de travaux de construction d'un réseau d'égout sanitaire et d'une station d'épuration des eaux usées (incluant un bâtiment de services et des réservoirs enfouis) ainsi que trois (3) stations de pompage. Les travaux incluent également le remplacement du réseau d'égout pluvial et la réfection des infrastructures routières.

Considérant que nous avons rédigé un document d'appel d'offres qui a été publié sur SEO dans le but de qualifier les firmes qui nous transmettraient une soumission. Un avis d'appel d'offres a également été publié dans le journal Constructo;

Considérant que lors de l'ouverture des soumissions, le 3 mai dernier, trois (3) firmes ont déposé leurs documents avant la date et l'heure limite, soit :

-Solmatech, Englobe et Laboratoire GS inc.

Considérant que l'ouverture des soumissions était seulement dans le but de qualifier les firmes sans connaître les prix soumis. Un Comité de sélection a été formé par la Municipalité afin d'évaluer les offres reçues. Un pointage pour chacun des critères décrits dans le document d'appel d'offres a été défini par chaque membre. Le pointage minimum devait être supérieur à 70 % afin que l'enveloppe de prix soit ouverte.

Considérant que le 5 mai dernier, le Comité s'est rencontré afin de tirer une conclusion sur l'analyse effectuée par chacun des membres. Suite à l'analyse des soumissions par les membres du comité de sélection, trois (3) des trois (3) soumissions ont obtenu le pointage nécessaire pour ouvrir l'enveloppe de prix, soit 70 %;

Les résultats d'appel d'offres pour les services professionnels incluant toutes les taxes applicables sont :

	GS	Englobe	Solmatech
Pointage intérimaire	77/100	74/100	70/100
Prix soumis (tx incluses)	145 095.19\$	169 833.14 \$	166 120.81 \$
Pointage final	8.75	7.30	7.22
Rang	1	2	3

Considérant que la firme ayant le meilleur pointage final est « Laboratoire GS inc. » avec un montant de 145 095,19 \$ taxes incluses, le Comité de sélection de la Municipalité recommande d'octroyer le contrat pour les services professionnels à la firme « Laboratoire GS inc. ».

Voici le projet d'échéancier du mandat:

Octroi du mandat	Mai 2022
Rencontre de démarrage	Mai 2022
Début des travaux forages	Maximum 4 semaines après l'autorisation de la Municipalité
Remise des profils stratigraphiques	Maximum 2 semaines après la fin des forages

Il est proposé par Albert Lacroix
Il est appuyé par Yannick St-Onge

Et résolu à l'unanimité des conseillers présents d'accepter les recommandations du comité et de donner le mandat à la compagnie Laboratoire GS inc. et qu'il respecte l'échéancier.

ADOPTÉ

5- VARIA

Aucun dossier d'ajouté

101-22 6- LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Marc Antoine Leduc, appuyé par Norman Heppell et résolu à l'unanimité des conseillers de lever l'assemblée. Il est 19H20.

Je, Gilles Beauregard, maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature pour moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal et renonce à mon droit de veto.»

Gilles Beauregard
Maire

Maryse Desbiens
Directrice générale / Greffière-trésorière